



Un nouvel écoquartier à Montmagny

Concertation publique

Réunion publique, 25 mars 2021

grandparis
aménagement


VilledesMontmagny.fr

Patrick Floquet,
maire de Montmagny

Jean-Pierre Tiffon,
animateur des rencontres de la
concertation

Avec nous ce soir

- **Ville de Montmagny :**
 - M. Floquet, Maire
 - M. Rose, adjoint à l'urbanisme, aux transports et aux travaux

- **Grand Paris Aménagement :**
 - Véronique Levildier, directrice du territoire Grand Paris Ouest
 - Elisabeth Audouy, directrice de projet
 - Laura Moubri, responsable d'opération

- **Et vous ?**

Qui est Grand Paris Aménagement ?

Un **établissement public de l'Etat** qui a pour mission principale de conduire toute action de nature à favoriser l'aménagement, le renouvellement et le développement urbains et durables du territoire de la région d'Ile-de-France.

grandparis
aménagement

Par délibération du 28 novembre 2019, GPA a été autorisé à prendre l'initiative de l'opération d'aménagement sur le périmètre opérationnel.

GPA est ainsi autorisé à :

- Conduire les **études pré-opérationnelles** et réglementaires devant assurer la faisabilité de l'opération et permettre la création de la future ZAC ou de tout autre outil nécessaire à la mise en œuvre du projet,
- Mener la **concertation réglementaire** préalable à la création de la ZAC.

L'opération sera conduite en **partenariat étroit avec la Ville.**

Pourquoi un projet
d'aménagement à la Plante des
Champs ?

Les caractéristiques du site



Parking des Lévriers



Parvis du lycée



Rue Guynemer qui longe le site



Terrains sportifs Alain Mimoun

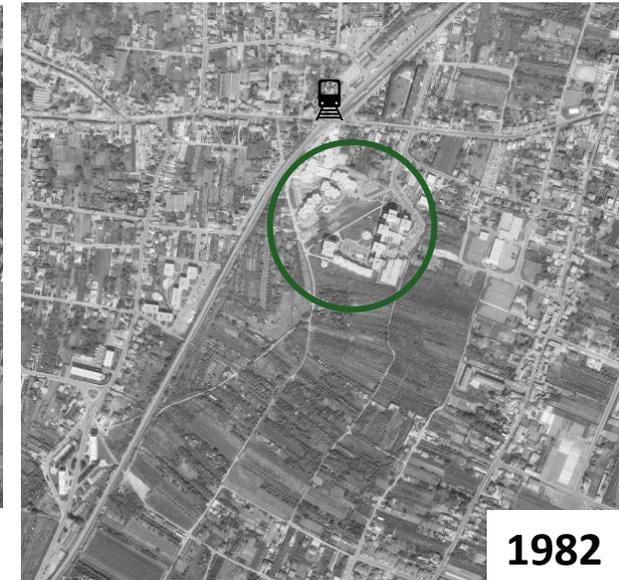
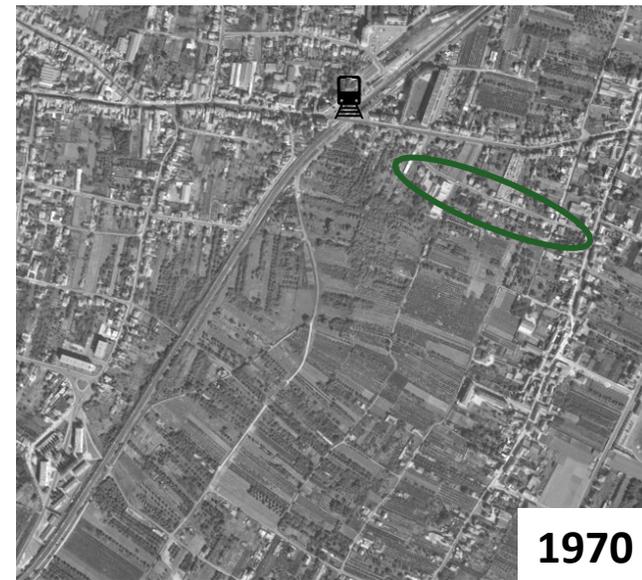
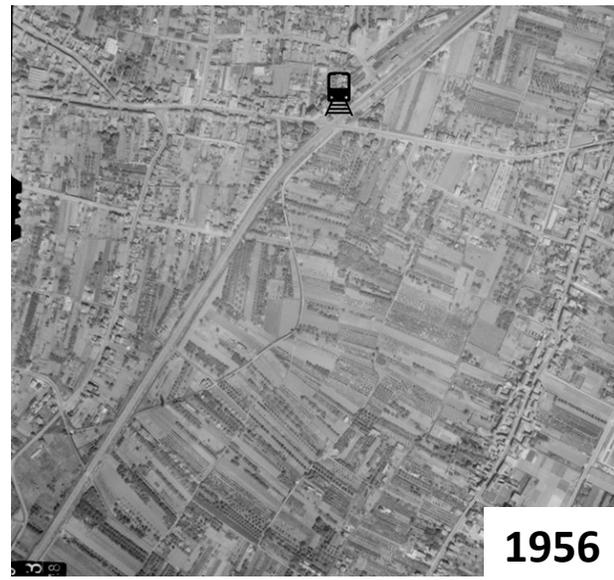


Perspective dégagée ruelle des Pavillons



Jardins

Une urbanisation progressive



Quels sont les objectifs du projet ?

Les enjeux d'un tel projet

- **Aménager un quartier à proximité immédiate de la gare de Deuil-Montmagny**
- **Désenclaver le site** grâce à la réalisation de nouvelles voiries et la qualité des espaces publics ;
- **Améliorer l'attractivité du quartier** avec la création de nouveaux équipements, des commerces et services de proximité,
- **Préserver des espaces naturels** de qualité en créant un grand parc public et des jardins potagers
- **Concevoir le projet dans une démarche partenariale :**
 - Avec la Ville, les habitants, les acteurs publics,
 - Avec les projets en cours à proximité (suppression du passage à niveau)

Le programme à l'étude

- **Une nouvelle offre de logements** de grande qualité architecturale et environnementale,
- **Des commerces de proximité**
- **Des équipements publics**
- **Des espaces publics avec notamment un grand parc**



Ambition pour la ville : un écoquartier

- Nécessité d'aménager
- Volonté de préserver le patrimoine culturel et naturel

Volonté de s'engager dans une **démarche d'écoquartier**

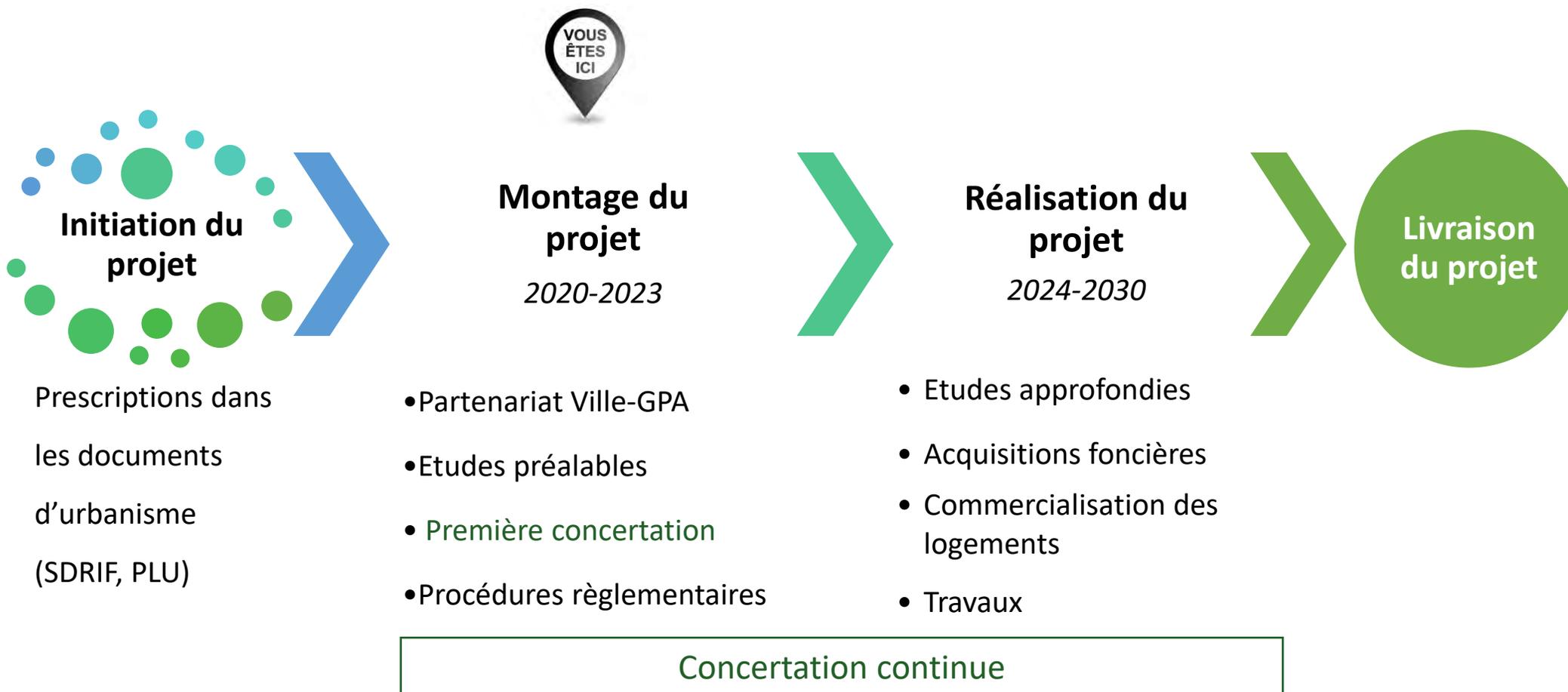
Respecter des engagements d'aménagement durable pour un projet de ville **durable** et **ambitieux** et **favoriser la nature en ville**



Une stratégie ambitieuse et innovante pour bâtir un écoquartier



Où en sommes nous ?



Pourquoi une concertation ?

Objectifs de la concertation

CONCEVOIR LE PROJET
LE MIEUX INTÉGRÉ
DANS SON
ENVIRONNEMENT

VOUS INFORMER SUR LE PROJET
RECUEILLIR VOS AVIS ET
CONTRIBUTIONS

ECHANGES

Comment va s'organiser la
concertation ?

Comment s'informer et participer

Participez aux évènements :



Visioconférence et inscription sur www.villedemontmagny.fr

La concertation, c'est aussi en ligne

2. Participez dès aujourd'hui ici :

<https://jeparticipe.villedemontmagny.fr/>

Contribuez au projet en :

- répondant aux **questionnaires**
- partageant vos idées, avis et suggestions dans les **boîtes à idées** (*bientôt disponible*)

1^{er} questionnaire disponible dès aujourd'hui et jusqu'au 7 mai sur le thème « les ambitions de l'écoquartier ».

Retrouvez-y aussi les supports et comptes-rendus des événements.

Sujets de la concertation

- **Les ambitions de l'écoquartier**

- Les objectifs poursuivis
- Le programme prévisionnel

- **La conception des espaces publics**

- L'aménagement du parc (qu'est-ce qu'on souhaite y trouver ? Quelles ambiances ? Quels usages ?)
- L'aménagement des rues et des cheminements

+ Une approche transverse :

- La qualité environnementale du projet
- L'attention à concevoir un quartier pour toutes et tous

ATELIER PARTICIPATIF
JEUDI 20 MAI

ATELIER PARTICIPATIF
MERCREDI 23 JUIN

Suites de la concertation

- Une séance de restitution de la concertation aura lieu **jeudi 23 septembre 2021**
- Un bilan de la concertation sera publié ensuite (enseignements de la concertation et engagements pour la suite du projet)



ECHANGES

Merci pour votre participation
et à bientôt



Un nouvel écoquartier à Montmagny

Concertation publique

Réunion publique, 25 mars 2021

grandparis
aménagement


Ville de Montmagny.fr

Annexe : projet connexe PN4



Annexe : Les règles d'urbanisme



Le Plan Local d'Urbanisme de la Ville de 2006 prévoit :

- **2 secteurs en zone « AU »** : secteurs non urbanisés mais susceptibles de le devenir dans le cadre d'une opération d'aménagement d'ensemble
- **1 secteur en zone « N »** : zones naturelles protégées non constructibles hormis pour la mise en valeur du site